



28/03/2024

Fonds de droit français

**GROUPAMA
CONVERTIBLES**

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

	Pages
1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	14
5. Comptes de l'exercice	19
6. Annexe(s)	57
Caractéristiques de l'OPC	58
Information SFDR	91

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

13 juillet 2023

- Mise à jour des données chiffrées du DIC suite à la clôture du fonds à fin mars 2023.

1^{er} septembre 2023

- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG ;
- Passage du règlement / livraison de J+3 à J+2 pour toutes les catégories d'actions ;
- Changement de dénomination de la catégorie d'actions O, code ISIN FR0010890426, qui devient la catégorie d'actions OS ;
- Création d'une catégorie d'actions OA : FR001400K3Q1.

15 mai 2024

- Mise à jour au 15 mai 2024 des données chiffrées du DIC suite à sa clôture à fin mars 2024.

2. RAPPORT DE GESTION

La période comprise entre mars 2023 et mars 2024 a été favorable à la plupart des classes d'actifs et les obligations convertibles mondiales ont enregistré une performance satisfaisante, les actions et le crédit étant les principaux moteurs de la performance. Les actions ont enregistré une performance particulièrement forte, tirée par les indices américains qui ont amplifié la performance grâce aux "Magnificent 7" (S&P +29,9%, Nasdaq +39,7%, Stoxx600 +15%, Eurostoxx +16,7%). Les obligations High Yield et Investment Grade ont également enregistré de bonnes performances grâce à la forte baisse des spreads de crédit (ICE BofA Euro High Yield +10,9%, ICE BofA Euro Corporate +6,8%, Barclays Euro Agg Corporate +6,8%). En effet, le Xover s'est resserré de 109 points de base pendant cette période, bien qu'il se soit initialement élargi de 100 points de base (en mars) à 500 points de base. Le grand mouvement de baisse a commencé à la fin du mois d'octobre lorsque le Xover s'est resserré de 140 points de base pour terminer la période à 297 points de base grâce au pivot de la Fed. Le 10 ans américain a également été très volatil, passant de 3,5% à 5% (en octobre) avant de terminer à 4,2%. De même, le 10 ans allemand est passé de 2,3% à près de 3%, avant de retomber à 2,3% en fin de période. Dans ce contexte, la performance des obligations convertibles en zone euro a été satisfaisante, avec +8,46% pour l'indice Refinitiv Eurozone Euro Only Currency sur la période. Cela équivaut à une participation de plus de 50% à la hausse de l'indice Eurostoxx (+16,7%). L'indice Refinitiv Eurozone Focus qui se focalise sur les convertibles de type mixte lui sous-performe (+4,8%) à la suite du fort repli des valorisations des obligations convertibles. De plus, le marché primaire en 2023 a permis de compenser les sorties du gisement, avec plus de 12 milliards d'euros de nouvelles émissions en Europe. Néanmoins, trois premiers mois de l'année 2024 ont été peu actifs en Europe (au contraire des Etats-Unis) avec seulement 1,5 milliards d'euros émis à ce jour.

Le fonds a réalisé une performance de :

SECURITY_NAME	PERFORMANCES
Groupama Convertibles - G	6,41
Groupama Convertibles - IC	6,01
Groupama Convertibles - ID	6,02
Groupama Convertibles - M	6,1
Groupama Convertibles - N	5,07
Groupama Convertibles - OS	6,58
Groupama Convertibles - RC	5,87
Groupama Convertibles - RD	5,99

L'indice est de 8,53%

En ce qui concerne la **part P** :

La performance du 14/04/2023 au 28/03/2024 est de 5,30% et de 8,06% pour son bench.

Le fonds a sous-performé son indice de référence Eurozone Euro Only Currency (+8,46%) en raison d'une sous-exposition sur les émetteurs « distress » (au crédit stressé) du gisement tels que Delivery Hero, MorphoSys et Nordex. Certains dossiers interdits à l'investissement pour des raisons ESG coûtent avec comme principal contributeur négatif notre impossibilité d'investir sur comme Rheinmetall (exposition aux munitions à uranium appauvri). Au contraire, nos surexpositions sur IAG, BNP, et Nexity contribuent positivement. La "poche crédit/options" a aussi contribué positivement, avec des gains sur nos stratégies d'options sur Schneider et KPN. La poche crédit a également contribué avec des gains sur des noms tels que EDF, Iliad, et Renault. Les protections sur les actions et les taux ont été plutôt neutres.

En termes de positionnement, nous avons en fin de période une sensibilité aux actions légèrement inférieure à celle de l'indice de référence (~-1,5 points) tout en renforçant la convexité du portefeuille avec des protections sur Eurostoxx50. Nous restons sous-exposés sur les dossiers crédit les plus risqués par rapport à l'indice de référence et sommes particulièrement attirés par les sous-jacents pouvant faire l'objet de M&A comme les clauses des OC sont parfois très intéressantes dans ce cas (ratchet, poison put). Sur la sensibilité taux, nous sommes sous-exposés d'environ 0.2 points estimant que les baisses de taux à venir sont déjà bien intégrées par les marchés.

Perspectives

Après une période satisfaisante, nous restons favorables à cette classe d'actifs pour les raisons suivantes :

- Nous pensons que l'activité du marché primaire va se raffermir stimulant l'activité et l'intérêt pour la classe d'actifs : les coûts d'emprunt plus chers favorisent les OC par rapport au financement obligataire classique étant donné que les OC permettent aux émetteurs d'économiser significativement sur leurs dépenses d'intérêt tout en se désendettant en cas de forte hausse de leur action.
- Le portage des obligations convertibles reste attractif avec plus de 2/3 du gisement européen qui offre un rendement positif couplé à une sensibilité action moyenne autour de 35%.
- La valorisation des obligations convertibles reste attrayante en termes absolus et relatifs. Le segment des obligations à haut rendement reste également décoté et offre toujours des opportunités intéressantes.
- Enfin, sur la composante actions, on peut espérer un rattrapage des petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes capitalisations. Étant donné l'exposition des obligations convertibles aux « small/mid cap » de croissance, le redressement de ce segment grâce à un pivot des banques centrales devrait être bénéfique pour les obligations convertibles.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA TRESORERIE IC	116 978 861,38	109 223 800,93
KONINKLIJKE KPN NV	11 727 288,00	5 622 617,73
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	6 433 000,00	5 116 600,00
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	1 066 700,00	10 280 288,00
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV		10 631 220,00
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	2 066 275,00	7 764 435,00
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	8 296 000,00	
BARCLAYS BK ZCP 24-01-25 CV		8 295 870,00
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN		8 208 650,00
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	7 083 250,00	930 600,00

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 62 801 431,13

- o Change à terme : 21 484 281,62
- o Future : 8 466 811,95
- o Options : 32 850 337,56
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT ROYAL BANK OF CANADA PARIS SOCIETE GENERALE PAR STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 21 700 693,23 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

I.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- o o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

I.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

I.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

Masse salariale 2023	28 674 291 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3^e tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2^e tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1^{er} tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA CONVERTIBLES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA CONVERTIBLES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA CONVERTIBLES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/03/2024 en EUR

ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	403 753 584,36	496 688 465,47
Actions et valeurs assimilées	6 932 000,00	3 139 200,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 932 000,00	3 139 200,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	368 448 982,05	464 920 354,97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	368 448 982,05	464 920 354,97
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	26 615 753,79	24 243 267,69
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 615 753,79	24 243 267,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 756 848,52	4 385 642,81
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 756 848,52	4 385 642,81
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	25 296 108,65	34 091 372,05
Opérations de change à terme de devises	21 484 281,62	29 110 864,27
Autres	3 811 827,03	4 980 507,78
COMPTES FINANCIERS	7 455 742,49	5 817 767,16
Liquidités	7 455 742,49	5 817 767,16
TOTAL DE L'ACTIF	436 505 435,50	536 597 604,68

PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	411 342 368,83	489 483 533,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	7 229 111,13	15 035 887,78
Report à nouveau (a)	424,47	20,52
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 976 633,97	-3 767 535,16
Résultat de l'exercice (a,b)	2 534 554,39	2 280 514,27
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	409 129 824,85	503 032 420,44
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 601 743,52	2 373 739,81
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 601 743,52	2 373 739,81
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 601 743,52	2 373 739,81
Autres opérations		
DETTES	25 741 108,20	30 912 581,97
Opérations de change à terme de devises	21 646 129,61	28 910 560,11
Autres	4 094 978,59	2 002 021,86
COMPTES FINANCIERS	32 758,93	278 862,46
Concours bancaires courants	32 758,93	278 862,46
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	436 505 435,50	536 597 604,68

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0623		12 644 400,00
XEUR FBTP BTP 0623		5 536 800,00
JAP GOVT 10 0623		18 438 735,34
XEUR FOAT EUR 0623		3 385 980,00
EURO BOBL 0623		2 947 000,00
FGBL BUND 10A 0623		3 531 840,00
EURO BUND 0624	133 380,00	
EURO STOXX 50 0624	1 513 500,00	
Options		
EUREX EURO BUND 04/2023 CALL 136		2 760 268,80
EUREX EURO BUND 04/2023 PUT 130		336 883,20
SAINT-GOBAIN 06/2023 CALL 58		665 510,40
SAINT-GOBAIN 06/2023 PUT 40		304 502,40
SAINT-GOBAIN 06/2023 PUT 48		1 032 796,80
ISE_/0423/C3950.0		5 509 455,84
ISE_/0423/C4000.0		5 009 341,54
DJ EURO STOXX 50 04/2023 PUT 3750		1 035 612,00
DJ EURO STOXX 50 04/2023 PUT 4100		2 571 769,80
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4600	2 071 850,40	
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4500	1 626 786,24	
EURO STOXX 50 04/2024 CALL 4550	5 054 291,84	
EURO STOXX 50 04/2024 CALL 5000	3 384 022,32	
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4800	2 334 284,78	
EURO STOXX 50 04/2024 PUT 5000	619 253,06	
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4825	2 900 590,56	
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4175	322 287,84	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
OMX SAAB 0624	2 498 042,95	
GR LEONARDO I 0624	2 114 289,00	
DJS BAS R FUT 0624	2 207 600,00	
Options		
EUREX BOBL 04/2023 PUT 117.5		1 662 697,40
ORANGE 12/2025 CALL 11		2 072 118,40
EIBI/0923/C11.0		5 846 324,40
LVMH 12/2024 CALL 800		4 205 112,00

	28/03/2024	31/03/2023
LVMH 12/2025 CALL 1000		1 167 805,20
PUMA SE 06/2023 PUT 64		1 824 140,80
TOTALENERGIES SE 12/2024 CALL 54.06		3 785 934,82
DJES BANKS 06/2023 CALL 115		490 889,25
ICX_/0623/C103.0		1 775 459,25
ICX_/0623/P77.0		385 371,00
SHELL PLC 06/2024 CALL 30	2 808 810,20	
TOTALENERGIES SE 06/2024 CALL 64	2 536 296,00	
TOTALENERGIES SE 06/2024 CALL 76	161 448,00	
DEUTSCHE LUFTHANSA N 06/2024 CALL 9	91 215,96	
DEUTSCHE LUFTHANSA N 06/2024 CALL 7.2	692 412,06	
SHELL PLC 06/2024 CALL 34	513 914,80	
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2025 CALL 48	1 420 089,60	
DEUTSCHE POST NAMEN 06/2024 PUT 38	880 359,60	
SAINT-GOBAIN 12/2024 CALL 75	1 851 630,00	
SAINT-GOBAIN 06/2024 PUT 70	889 977,00	
SCHNEIDER ELECTR 05/2024 CALL 235	226 665,50	
THALES 06/2024 PUT 155	736 453,30	
THALES 06/2024 CALL 160	1 727 698,50	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	207 775,42	54 462,05
Produits sur actions et valeurs assimilées	120 000,00	7 750,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 765 455,57	4 506 229,46
Produits sur titres de créances		12 765,44
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		223 120,46
TOTAL (1)	7 093 230,99	4 804 327,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	4 975,59	51 938,03
Autres charges financières		
TOTAL (2)	4 975,59	51 938,03
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 088 255,40	4 752 389,38
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 309 350,82	2 469 534,67
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 778 904,58	2 282 854,71
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-454 755,92	-2 340,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	1 789 594,27	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 534 554,39	2 280 514,27

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :
=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique :
=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les « obligations convertibles » et les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre valeurs Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectuent suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Parts IC, ID, RC et RD :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution,	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà de l'indice Refinitiv Eurozone EUR only currency (clôture – coupons réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part M :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution,	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum : 0,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà de l'indice Refinitiv Eurozone EUR only currency (clôture – coupons réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part N :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution,	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum : 1,70% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif **
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC ***selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument****
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà de l'indice Refinitiv Eurozone EUR only currency (clôture – coupons réinvestis)

* Dont 1,50% de frais de gestion financière.

** Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts G et GMA :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution,	Actif net	Taux maximum : 0,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument****
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part OA :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution,	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà de l'indice Refinitiv Eurozone EUR only currency (clôture – coupons réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part OS :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution,	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part P :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion**

Commission de mouvement perçue par la société de gestion par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- **Principe général :**

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport au Refinitiv Eurozone EUR only currency, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 15% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 15% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPCVM majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	503 032 420,44	529 721 378,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	35 335 714,41	65 072 295,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-146 506 051,06	-67 597 113,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 314 777,71	9 084 833,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 296 615,95	-14 472 348,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	9 813 699,95	17 582 080,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-9 168 470,71	-16 099 522,65
Frais de transactions	-544 108,96	-418 546,58
Différences de change	-342 835,53	38 059,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	32 184 577,27	-20 418 251,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 303 812,24</i>	<i>-33 488 389,51</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>33 488 389,51</i>	<i>13 070 137,57</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	514 789,72	-1 474 347,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-74 327,49</i>	<i>-589 117,21</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>589 117,21</i>	<i>-885 230,40</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-3 025 961,15	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 729 757,97	-268 950,56
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 778 904,58	2 282 854,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-441 663,63	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-1 789 594,27	
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	409 129 824,85	503 032 420,44

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 404 639,75	2,79
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	357 044 342,30	87,27
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	368 448 982,05	90,06
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	19 826 867,04	4,85
Taux	133 380,00	0,03
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	19 960 247,04	4,88
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	21 356 902,47	5,22
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	21 356 902,47	5,22

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	368 448 982,05	90,06						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							7 455 742,49	1,82
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							32 758,93	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	133 380,00	0,03						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			21 875 711,20	5,35	152 828 484,33	37,35	120 394 430,79	29,43	73 350 355,73	17,93
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 455 742,49	1,82								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	32 758,93	0,01								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture									133 380,00	0,03
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 SEK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	18 068 361,11	4,42	2 946 476,04	0,72				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances							565 407,35	0,14
Comptes financiers	385 807,66	0,09	407 054,84	0,10	381 508,94	0,09	792 417,39	0,19
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	13 703 703,70	3,35	6 573 483,83	1,61			795 337,61	0,19
Comptes financiers					32 758,92	0,01	0,01	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations					2 498 042,95	0,61		

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	565 407,35
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	20 918 874,27
	Ventes à règlement différé	2 610 179,53
	Souscriptions à recevoir	9,50
	Dépôts de garantie en espèces	1 051 638,00
	Collatéraux	150 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		25 296 108,65
DETTES		
	Vente à terme de devise	21 072 525,14
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	573 604,47
	Achats à règlement différé	3 924 297,26
	Rachats à payer	2 627,56
	Frais de gestion fixe	168 048,63
	Frais de gestion variable	5,14
TOTAL DES DETTES		25 741 108,20
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-444 999,55

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-10,838	-124 864,17
Solde net des souscriptions/rachats	-10,838	-124 864,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 670,416	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 879,0000	2 600 314,28
Parts rachetées durant l'exercice	-15 443,1119	-21 747 795,02
Solde net des souscriptions/rachats	-13 564,1119	-19 147 480,74
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 481,0000	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID		
Parts souscrites durant l'exercice	1 576,9900	4 788 635,51
Parts rachetées durant l'exercice	-29 158,5195	-87 802 314,32
Solde net des souscriptions/rachats	-27 581,5295	-83 013 678,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	75 540,4186	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M		
Parts souscrites durant l'exercice	690,517	110 564,66
Parts rachetées durant l'exercice	-213 726,268	-33 701 162,45
Solde net des souscriptions/rachats	-213 035,751	-33 590 597,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	312 654,349	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N		
Parts souscrites durant l'exercice	533,3618	315 091,45
Parts rachetées durant l'exercice	-5 289,5478	-3 123 038,36
Solde net des souscriptions/rachats	-4 756,1860	-2 807 946,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 576,2772	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,010	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P		
Parts souscrites durant l'exercice	27 506,1340	27 506 134,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	27 506,1340	27 506 134,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27 506,1340	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD		
Parts souscrites durant l'exercice	33,671	14 974,51
Parts rachetées durant l'exercice	-15,388	-6 876,74
Solde net des souscriptions/rachats	18,283	8 097,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19,283	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 111 350,45 0,17
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 114 574,26 0,54
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 1 477 353,01 0,54
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 239 135,25 0,44
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 210 540,00 1,44

	28/03/2024
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	156 350,91 0,59
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	3,04 0,67
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	43,90 0,53

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			21 700 693,23
	LU1749433204	G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR	2 594 959,37
	LU2550878602	G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	3 212 383,78
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	15 893 350,08
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			21 700 693,23

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	27/11/2023	GROUPAMA CONVERTIBLES G	345 895,36	61,00		
Acomptes	27/11/2023	GROUPAMA CONVERTIBLES ID	1 443 698,91	16,54		
Total acomptes			1 789 594,27	77,54		

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur plus et moins-values versés au titre de l'exercice

Date	Part	Montant total	Montant unitaire
27/11/2023	GROUPAMA CONVERTIBLES ID	441 663,63	5,06
Total acomptes		441 663,63	5,06

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	424,47	20,52
Résultat avant acompte(s)	4 324 148,66	2 280 514,27
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	1 789 594,27	
Total	2 534 978,86	2 280 534,79

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G		
Affectation		
Distribution	575 603,93	518 187,18
Report à nouveau de l'exercice	37,61	0,24
Capitalisation		
Total	575 641,54	518 187,42
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 670,416	5 681,254
Distribution unitaire	101,51	91,21
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	63 330,52	104 186,41
Total	63 330,52	104 186,41

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID		
Affectation		
Distribution	1 073 429,35	1 310 679,96
Report à nouveau de l'exercice	228,29	578,67
Capitalisation		
Total	1 073 657,64	1 311 258,63
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	75 540,4186	103 121,9481
Distribution unitaire	14,21	12,71
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	548 958,14	419 650,32
Total	548 958,14	419 650,32

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	16 333,79	-72 748,81
Total	16 333,79	-72 748,81

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,92	1,18
Total	0,92	1,18

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	256 966,89	
Total	256 966,89	

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3,11	0,11
Total	3,11	0,11

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD		
Affectation		
Distribution	86,20	
Report à nouveau de l'exercice	0,11	
Capitalisation		-0,47
Total	86,31	-0,47
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19,283	1,000
Distribution unitaire	4,47	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	7 229 111,13	15 035 887,78
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 534 970,34	-3 767 535,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	441 663,63	
Total	-4 747 522,84	11 268 352,62

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G		
Affectation		
Distribution		480 804,53
Plus et moins-values nettes non distribuées	535 428,32	2 511 771,15
Capitalisation		
Total	535 428,32	2 992 575,68
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 670,416	5 681,254
Distribution unitaire		84,63

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-184 856,39	-186 194,29
Total	-184 856,39	-186 194,29

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID		
Affectation		
Distribution		2 753 356,01
Plus et moins-values nettes non distribuées		6 445 943,49
Capitalisation	-2 420 749,47	
Total	-2 420 749,47	9 199 299,50
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	75 540,4186	103 121,9481
Distribution unitaire		26,70

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 467 786,03	-616 170,95
Total	-1 467 786,03	-616 170,95

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-394 799,25	-121 166,23
Total	-394 799,25	-121 166,23

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4,11	-1,12
Total	-4,11	-1,12

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-814 739,91	
Total	-814 739,91	

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-13,18	-3,10
Total	-13,18	-3,10

	28/03/2024	31/03/2023
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		13,13
Capitalisation	-2,82	
Total	-2,82	13,13

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	414 255 892,47	567 634 678,03	529 721 378,02	503 032 420,44	409 129 824,85
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G en EUR					
Actif net	66 419 289,71	75 333 369,92	71 626 245,10	66 802 012,90	69 527 158,13
Nombre de titres	5 807,254	5 807,254	5 807,254	5 681,254	5 670,416
Valeur liquidative unitaire	11 437,29	12 972,28	12 333,92	11 758,32	12 261,38
Distribution unitaire sur +/- values nettes				84,63	
+/- values nettes unitaire non distribuées		181,42	615,03	442,11	94,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	390,67				
Distribution unitaire sur résultat	100,09	34,90	47,34	91,21	162,51
Crédit d'impôt unitaire					
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC en EUR					
Actif net	13 669 763,26	38 524 860,22	33 909 844,17	24 862 414,12	6 545 242,18
Nombre de titres	10 239,8163	25 332,1119	23 477,1119	18 045,1119	4 481,0000
Valeur liquidative unitaire	1 334,96	1 520,79	1 444,37	1 377,79	1 460,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	45,63	21,31	50,81	-10,31	-41,25
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,96	-1,41	-0,10	5,77	14,13

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID en EUR					
Actif net	253 473 274,14	336 927 905,95	321 310 652,13	312 923 549,72	238 159 067,51
Nombre de titres	86 210,2962	100 591,6389	101 004,0000	103 121,9481	75 540,4186
Valeur liquidative unitaire	2 940,17	3 349,46	3 181,16	3 034,49	3 152,73
Distribution unitaire sur +/- values nettes				26,70	5,06
+/- values nettes unitaire non distribuées			111,92	62,50	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	100,47	46,94			-32,04
Distribution unitaire sur résultat				12,71	30,75
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,13	-3,10	-0,23		
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M en EUR					
Actif net	50 375 130,36	88 706 461,64	81 071 115,54	82 378 838,88	51 982 074,69
Nombre de titres	332 649,542	513 780,431	493 940,572	525 690,100	312 654,349
Valeur liquidative unitaire	151,43	172,65	164,13	156,70	166,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,17	2,41	5,77	-1,17	-4,69
Capitalisation unitaire sur résultat	0,03		0,14	0,79	1,75
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N en EUR					
Actif net	30 318 298,34	28 141 923,90	20 817 337,80	16 064 567,01	13 942 267,07
Nombre de titres	51 834,3903	42 617,0912	33 489,2890	27 332,4632	22 576,2772
Valeur liquidative unitaire	584,90	660,34	621,61	587,74	617,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	20,01	9,25	22,02	-4,43	-17,48
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,01	-6,37	-5,99	-2,66	0,72

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS en EUR					
Actif net	136,66	156,40	977 119,08	143,00	152,41
Nombre de titres	0,010	0,010	65,472	0,010	0,010
Valeur liquidative unitaire	13 666,00	15 640,00	14 924,22	14 300,00	15 241,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	478,00	237,00	523,87	-112,00	-411,00
Capitalisation unitaire sur résultat	14,00	10,00	69,44	118,00	92,00
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P en EUR					
Actif net					28 964 298,68
Nombre de titres					27 506,1340
Valeur liquidative unitaire					1 053,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-29,62
Capitalisation unitaire sur résultat					9,34
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC en EUR					
Actif net			8 597,35	450,19	476,62
Nombre de titres			18,195	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire			472,51	450,19	476,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			15,96	-3,10	-13,18
Capitalisation unitaire sur résultat				0,11	3,11

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD en EUR					
Actif net			466,85	444,62	9 087,56
Nombre de titres			1,000	1,000	19,283
Valeur liquidative unitaire			466,85	444,62	471,27
+/- values nettes unitaire non distribuées			16,15	13,13	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,14
Distribution unitaire sur résultat					4,47
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat			-1,85	-0,47	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 000 000	6 932 000,00	1,69
TOTAL PAYS-BAS			6 932 000,00	1,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 932 000,00	1,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées			6 932 000,00	1,69
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BECHTLE AG 2.0% 08-12-30 CV	EUR	2 900 000	3 220 227,98	0,78
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	3 000 000	3 096 637,25	0,76
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	6 000 000	5 763 318,03	1,41
DURR AG 0.75% 15-01-26 CV	EUR	2 300 000	2 181 731,36	0,53
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	4 500 000	3 898 611,59	0,95
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	10 000 000	9 230 919,18	2,26
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	EUR	7 100 000	7 452 728,20	1,82
RAG STIFTUNG 2.25% 28-11-30 CV	EUR	2 500 000	2 630 050,69	0,65
SGL CARBON AG 5.75% 21-09-27	EUR	1 000 000	1 073 091,25	0,27
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	8 500 000	7 673 699,12	1,87
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	EUR	4 000 000	4 057 776,17	0,99
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	10 000 000	9 427 092,35	2,31
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	1 000 000	879 775,44	0,21
TOTAL ALLEMAGNE			60 585 658,61	14,81
AUTRICHE				
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.875% 26-03-26	EUR	292 000	272 973,56	0,07
VOESTALPHOL AG 2.75% 28-04-28	EUR	4 000 000	3 903 406,34	0,95
TOTAL AUTRICHE			4 176 379,90	1,02
BELGIQUE				
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	EUR	3 000 000	2 946 526,72	0,72
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	8 000 000	7 566 880,00	1,85
TOTAL BELGIQUE			10 513 406,72	2,57
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 000 000	972 022,92	0,24
TOTAL DANEMARK			972 022,92	0,24
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	9 500 000	11 064 308,93	2,71
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	9 100 000	9 493 479,52	2,32
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	12 000 000	10 289 596,72	2,51
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	3 000 000	3 112 176,56	0,77
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	6 500 000	6 589 695,03	1,61
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	6 000 000	5 642 845,22	1,37
TOTAL ESPAGNE			46 192 101,98	11,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS 1.0% 09-04-29 CV	EUR	3 000 000	3 081 000,00	0,76
TOTAL ETATS-UNIS			3 081 000,00	0,76
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	130 000	6 855 160,00	1,67
AIR FR KLM 6.5% PERP CV	EUR	4 000 000	4 285 193,01	1,04
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV	EUR	9 200 000	11 479 300,00	2,81
CLARIANE 1.875% PERP CV	EUR	100 000	2 853 100,00	0,70
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	95 000	6 013 595,00	1,47
EDF 4.0% PERP	EUR	2 400 000	2 434 609,70	0,59
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	3 400 000	3 778 250,84	0,93
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	2 000 000	2 816 672,46	0,69
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	37 000	2 645 426,00	0,65
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	65 000	2 956 590,00	0,72
NEOEN 2.875% 14-09-27 CV	EUR	3 200 000	3 000 424,00	0,73
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	125 000	8 062 125,00	1,97
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	30 000	1 072 740,00	0,26
ORPAR 2.0% 07-02-31 CV	EUR	3 000 000	3 080 220,33	0,75
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 946 782,73	0,97
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	65 000	13 961 090,00	3,41
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	60 000	13 196 880,00	3,23
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	30 000	6 499 320,00	1,58
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	8 300 000	9 720 856,02	2,38
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	70	6 628 440,00	1,62
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	30 000	4 953 180,00	1,21
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	3 000 000	3 605 016,67	0,88
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.875% 05-12-31	EUR	3 000 000	2 704 218,69	0,66
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	3 794	425 383,28	0,11
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	160 000	5 121 280,00	1,25
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	70 000	2 097 550,00	0,51
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	8 000 000	8 136 267,40	1,99
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	45 000	4 980 735,00	1,22
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	135 000	12 233 970,00	2,99
TOTAL FRANCE			159 544 376,13	38,99
ITALIE				
DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29	EUR	4 000 000	4 131 976,15	1,00
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	10 000 000	8 568 900,00	2,09
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	9 500 000	9 909 165,00	2,43
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	3 000 000	3 703 380,00	0,91
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	EUR	6 000 000	8 238 701,25	2,01
TOTAL ITALIE			34 552 122,40	8,44
LUXEMBOURG				
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	EUR	2 500 000	2 438 171,31	0,60
TOTAL LUXEMBOURG			2 438 171,31	0,60

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEXIQUE				
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE 2.625% 24-02-26	EUR	5 000 000	4 995 635,66	1,22
TOTAL MEXIQUE			4 995 635,66	1,22
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 1.875% 06-04-29	EUR	2 500 000	3 652 753,28	0,89
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	5 000 000	3 943 435,99	0,96
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	6 500 000	6 027 450,00	1,47
MERRILL LYNCH BV ZCP 30-01-26	EUR	1 500 000	1 562 280,00	0,38
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV	USD	9 000 000	7 742 250,00	1,90
TOTAL PAYS-BAS			22 928 169,27	5,60
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK ZCP 24-01-25 CV	EUR	5 000 000	5 197 350,00	1,27
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	2 500 000	2 946 476,04	0,72
TOTAL ROYAUME-UNI			8 143 826,04	1,99
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	10 000 000	10 326 111,11	2,53
TOTAL SUISSE			10 326 111,11	2,53
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			368 448 982,05	90,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			368 448 982,05	90,06
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	381,5193	15 893 350,08	3,89
TOTAL FRANCE			15 893 350,08	3,89
IRLANDE				
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	53 959	4 915 060,56	1,20
TOTAL IRLANDE			4 915 060,56	1,20
LUXEMBOURG				
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR	EUR	1 999,568	2 594 959,37	0,63
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	EUR	3 000,209	3 212 383,78	0,79
TOTAL LUXEMBOURG			5 807 343,15	1,42
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			26 615 753,79	6,51
TOTAL Organismes de placement collectif			26 615 753,79	6,51
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJS BAS R FUT 0624	EUR	80	139 200,00	0,03
EURO BUND 0624	EUR	-1	-1 100,00	
EURO STOXX 50 0624	EUR	30	6 000,00	
GR LEONARDO I 0624	EUR	90	91 532,00	0,02
OMX SAAB 0624	SEK	300	326 876,52	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			562 508,52	0,13
TOTAL Engagements à terme fermes			562 508,52	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DEUTSCHE LUFTHANSA N 06/2024 CALL 7.2	EUR	1 900	70 300,00	0,02
DEUTSCHE LUFTHANSA N 06/2024 CALL 9	EUR	-1 900	-3 800,00	
DEUTSCHE POST NAMEN 06/2024 PUT 38	EUR	-600	-78 000,00	-0,02
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2025 CALL 48	EUR	1 200	180 000,00	0,05
EURO STOXX 50 04/2024 CALL 4550	EUR	-100	-546 100,00	-0,14
EURO STOXX 50 04/2024 CALL 5000	EUR	-90	-105 840,00	-0,03
EURO STOXX 50 04/2024 PUT 5000	EUR	-45	-10 575,00	-0,01
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4175	EUR	300	12 300,00	0,01
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4500	EUR	-600	-50 400,00	-0,01
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4600	EUR	-540	-59 940,00	-0,02
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4800	EUR	270	64 800,00	0,02
EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4825	EUR	300	80 700,00	0,02
SAINT-GOBAIN 06/2024 PUT 70	EUR	-275	-81 400,00	-0,02
SAINT-GOBAIN 12/2024 CALL 75	EUR	550	254 100,00	0,06
SCHNEIDER ELECTR 05/2024 CALL 235	EUR	-100	-9 700,00	
SHELL PLC 06/2024 CALL 30	EUR	1 400	226 800,00	0,05
SHELL PLC 06/2024 CALL 34	EUR	-1 400	-22 400,00	
THALES 06/2024 CALL 160	EUR	220	125 840,00	0,04
THALES 06/2024 PUT 155	EUR	-110	-63 580,00	-0,02
TOTALENERGIES SE 06/2024 CALL 64	EUR	800	178 400,00	0,04
TOTALENERGIES SE 06/2024 CALL 76	EUR	-800	-6 400,00	
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			155 105,00	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			155 105,00	0,04
TOTAL Instrument financier à terme			717 613,52	0,17
Appel de marge				
Appel Marge JP MORGA	SEK	-3 774 770	-326 876,52	-0,08
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-235 632	-235 632,00	-0,06
TOTAL Appel de marge			-562 508,52	-0,14
Créances			25 296 108,65	6,19
Dettes			-25 741 108,20	-6,29
Comptes financiers			7 422 983,56	1,81
Actif net			409 129 824,85	100,00

Part GROUPAMA CONVERTIBLES G	EUR	5 670,416	12 261,38	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID	EUR	75 540,4186	3 152,73	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD	EUR	19,283	471,27	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES OS	EUR	0,010	15 241,00	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES M	EUR	312 654,349	166,26	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES IC	EUR	4 481,0000	1 460,66	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N	EUR	22 576,2772	617,56	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES P	EUR	27 506,1340	1 053,01	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES RC	EUR	1,000	476,62	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA CONVERTIBLES G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	554 906,91	EUR	97,86	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	20 697,02	EUR	3,65	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	575 603,93	EUR	101,51	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 001 665,95	EUR	13,26	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	71 763,40	EUR	0,95	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 073 429,35	EUR	14,21	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA CONVERTIBLES RD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	81,57	EUR	4,23	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4,63	EUR	0,24	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	86,20	EUR	4,47	EUR

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part G (C/D - EUR) Code ISIN : FR0010890400

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7162 €	7292 €
	Rendement annuel moyen	-28,4 %	-10,0 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7854 €	8409 €
	Rendement annuel moyen	-21,5 %	-5,6 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10008 €	10642 €
	Rendement annuel moyen	0,1 %	2,1 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	11070 €	11582 €
	Rendement annuel moyen	10,7 %	5,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	441 €	536 €
Incidence des coûts annuels*	4,4 %	1,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 2,1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,18 % de la valeur de votre investissement par an.	18 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part GMA (C/D - EUR) Code ISIN : FR001400DHX0

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies et filiales françaises de Groupama Assurances Mutuelles.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7162 €	7292 €
	Rendement annuel moyen	-28,4 %	-10,0 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7854 €	8409 €
	Rendement annuel moyen	-21,5 %	-5,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10008 €	10642 €
	Rendement annuel moyen	0,1 %	2,1 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11070 €	11582 €
	Rendement annuel moyen	10,7 %	5,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	441 €	536 €
Incidence des coûts annuels*	4,4 %	1,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 2,1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,18 % de la valeur de votre investissement par an.	18 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part IC (C - EUR) Code ISIN : FR0010301283

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7260 €	7391 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7902 €	8418 €
	Rendement annuel moyen	-21,0 %	-5,6 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10043 €	10537 €
	Rendement annuel moyen	0,4 %	1,8 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	11098 €	11458 €
	Rendement annuel moyen	11,0 %	4,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	389 €	593 €
Incidence des coûts annuels*	3,9 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,8% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,54 % de la valeur de votre investissement par an.	54 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	13 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010301283/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010301283/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part ID (D - EUR) Code ISIN : FR0010213348

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7260 €	7391 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7902 €	8418 €
	Rendement annuel moyen	-21,0 %	-5,6 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10043 €	10537 €
	Rendement annuel moyen	0,4 %	1,8 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	11098 €	11458 €
	Rendement annuel moyen	11,0 %	4,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	389 €	593 €
Incidence des coûts annuels*	3,9 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,8% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,54 % de la valeur de votre investissement par an.	54 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	13 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213348/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213348/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part M (C - EUR) Code ISIN : FR0010758755

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7261 €	7391 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7908 €	8428 €
	Rendement annuel moyen	-20,9 %	-5,5 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10051 €	10561 €
	Rendement annuel moyen	0,5 %	1,8 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	11107 €	11485 €
	Rendement annuel moyen	11,1 %	4,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	381 €	567 €
Incidence des coûts annuels*	3,8 %	1,9 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,7% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,45 % de la valeur de votre investissement par an.	45 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,14 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	14 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010758755/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010758755/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0010301317

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7258 €	7389 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7843 €	8313 €
	Rendement annuel moyen	-21,6 %	-6,0 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9968 €	10305 €
	Rendement annuel moyen	-0,3 %	1,0 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	11016 €	11206 €
	Rendement annuel moyen	10,2 %	3,9 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	467 €	840 €
Incidence des coûts annuels*	4,7 %	2,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,8% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,42 % de la valeur de votre investissement par an.	142 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	5 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010301317/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010301317/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part OA (C - EUR) Code ISIN : FR001400K240

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7162 €	7291 €
	Rendement annuel moyen	-28,4 %	-10,0 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7839 €	8384 €
	Rendement annuel moyen	-21,6 %	-5,7 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9990 €	10585 €
	Rendement annuel moyen	-0,1 %	1,9 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11050 €	11510 €
	Rendement annuel moyen	10,5 %	4,8 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	445 €	549 €
Incidence des coûts annuels*	4,5 %	1,9 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,8% avant déduction des coûts et de 1,9% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,09 % de la valeur de votre investissement par an.	9 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	13 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part OS (C - EUR) Code ISIN : FR0010890426

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7163 €	7292 €
	Rendement annuel moyen	-28,4 %	-10,0 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7861 €	8422 €
	Rendement annuel moyen	-21,4 %	-5,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10018 €	10672 €
	Rendement annuel moyen	0,2 %	2,2 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11080 €	11614 €
	Rendement annuel moyen	10,8 %	5,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	432 €	508 €
Incidence des coûts annuels*	4,3 %	1,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 2,2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,09 % de la valeur de votre investissement par an.	9 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part P (C - EUR) Code ISIN : FR001400FW19

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Institutionnels.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7261 €	7391 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7919 €	8448 €
	Rendement annuel moyen	-20,8 %	-5,5 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10065 €	10605 €
	Rendement annuel moyen	0,6 %	2,0 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11122 €	11533 €
	Rendement annuel moyen	11,2 %	4,9 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	382 €	570 €
Incidence des coûts annuels*	3,8 %	1,9 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 2,0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,61 % de la valeur de votre investissement par an.	61 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400FW19/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400FW19/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part RC (C - EUR) Code ISIN : FR0013286663

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7260 €	7391 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7900 €	8415 €
	Rendement annuel moyen	-21,0 %	-5,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10041 €	10530 €
	Rendement annuel moyen	0,4 %	1,7 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11096 €	11451 €
	Rendement annuel moyen	11,0 %	4,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	391 €	599 €
Incidence des coûts annuels*	3,9 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,7% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,56 % de la valeur de votre investissement par an.	56 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	13 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013286663/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013286663/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part RD (D - EUR) Code ISIN : FR0013356490

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Refinitiv Eurozone EUR only currency (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Stratégie d'investissement : L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-In-Universe qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays de la zone euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 1 et 5.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net sur la classe d'actifs des obligations convertibles.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7260 €	7391 €
	Rendement annuel moyen	-27,4 %	-9,6 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7889 €	8394 €
	Rendement annuel moyen	-21,1 %	-5,7 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10026 €	10483 €
	Rendement annuel moyen	0,3 %	1,6 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11080 €	11400 €
	Rendement annuel moyen	10,8 %	4,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2017. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	405 €	645 €
Incidence des coûts annuels*	4,1 %	2,2 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,7% avant déduction des coûts et de 1,6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,71 % de la valeur de votre investissement par an.	71 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	25 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	13 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013356490/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013356490/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : GROUPAMA
CONVERTIBLES - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 62,8%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 38,15%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence	Indicateur de référence
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
05/2023 - 05/2024	Conseil à majorité d'indépendants (%)	84,38	92,44	83,69	88,53
05/2023 - 05/2024	Intensité carbone (t CO ²)	446	82,21	492,42	81,81
05/2023 - 05/2024	Note ESG	76,49	99,3	69,35	81,24
03/2022 - 03/2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	84,13	88,78	6,31	89,57
03/2022 - 03/2023	Intensité carbone (t CO ²)	295	76,46	311,2	75,5
03/2022 - 03/2023	Note ESG	77,84	81,66	49,98	100

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	38,15%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5,

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<p>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</p>	<p>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</p>
<p>10,94</p>	<p>0,03</p>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	215 193,87	93 607,71		
		Émissions de GES de niveau 2	18 662,51	16 857,08		
		Émissions de GES de niveau 3	1 068 364,35	959 959,61		
		Émissions totales de GES	1 304 792,13	1 070 424,80		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 188,13	2 127,04		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 821,84	1 176,46		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,69	3,18		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	24,37	2,13			
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,27	0,00			
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,10	1,19		

Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	190,55	322,61		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	31 069,26	17 092,14		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,94	13,81		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,03	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,87	0,04		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	34,25	10,35		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
	Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A	
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations	N/A	N/A		

		unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	6,67

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	51,37



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 29/05/2023 au 28/05/2024

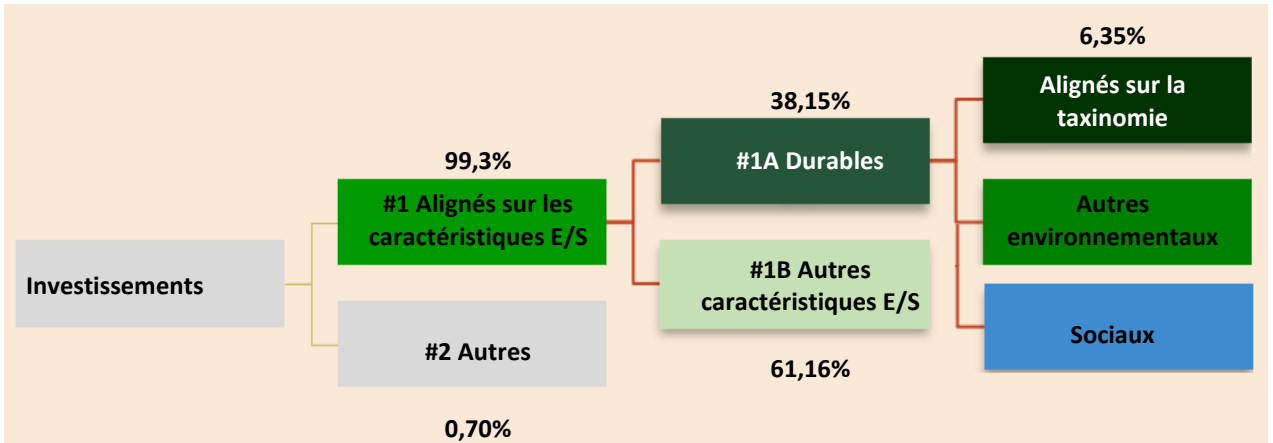
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA TRESORERIE - IC	OPC	3.55%	France
SAFRAN SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	2.61%	France
WORLDLINE SA (XPAR)	TECHNOLOGY	2.52%	France
BNP PARIBAS (XPAR)	BANKING	2.49%	France
AMADEUS IT GROUP SA (XMAD)	TECHNOLOGY	2.40%	Espagne
SAFRAN SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	2.36%	France
STMICROELECTRONICS NV (MTAA)	Convertible	2.16%	Suisse
ZALANDO SE (XETR)	Convertible	2.04%	Allemagne
CELLNEX TELECOM SA (XMAD)	COMMUNICATIONS	2.01%	Espagne
PIRELLI & C SPA (MTAA)	CAPITAL_GOODS	1.96%	Italie
CELLNEX TELECOM SA (XMAD)	COMMUNICATIONS	1.94%	Espagne
NEXI SPA (MTAA)	FINANCIAL_OTHER	1.79%	Italie
DHL GROUP (XETR)	TRANSPORTATION	1.63%	Allemagne
PERNOD RICARD SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.62%	Belgique
QIAGEN N.V. (XNYS)	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.62%	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

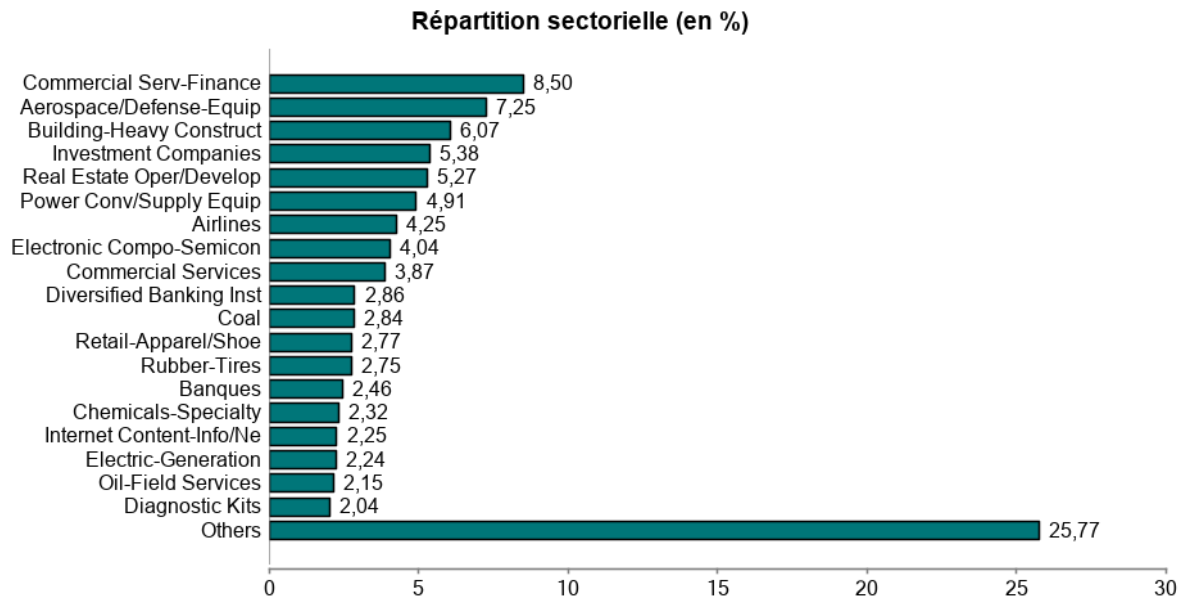
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?**

Oui

Nucléaire

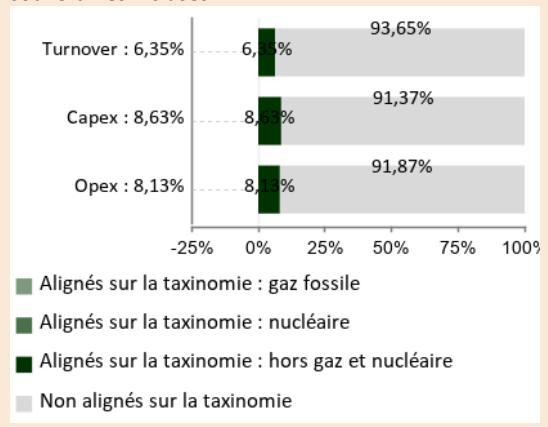
Gaz fossile

Non

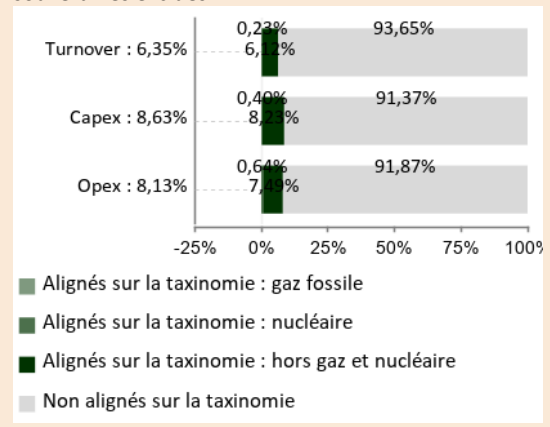
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	3,45%
--	-------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	6,35%
2023	-



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	31,8%
---	-------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Groupama Convertibles est un fonds labellisé ISR (label ISR français) et classé article 8 SFDR. Il a pour objectif d'avoir un taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG minimum de 90%, une exclusion des secteurs suivants : armes controversées, jeux d'argent, tabac, charbon et énergies fossiles non conventionnelles (politique GAM mise à jour en janvier 2024). Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement les sous-jacents convertibles suivants : Glencore (Charbon), BP (énergies fossiles non conventionnelles), Rheinmetall (armes controversées dont les munitions à uranium appauvri et le phosphore blanc) et Avolta (Tabac). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées européennes notées par notre prestataire Moody's Vigeo Eiris. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues sur ce fonds. De plus, pour respecter les contraintes du label ISR, nous excluons aussi les entreprises les moins bien notées de l'univers d'investissement. En effet, 20% des entreprises les moins bien notées sur les critères ESG sont exclues (=quintile 5) et nous favorisons en portefeuille les entreprises les mieux notées en étant sous-pondéré contre indice sur les valeurs classées en quintile 4. Nous suivons également les indicateurs ESG suivants en relatif à notre indice de référence :

- Conseil d'administration à « majorité indépendant » (Pilier Gouvernance) dont la moyenne pondérée du portefeuille sur un an glissant se doit d'être supérieure à celle de son indice de référence (Refinitv Eurozone euro only currency) avec un taux de couverture minimum de 90%
- Intensité carbone (Pilier Environnement) dont la moyenne pondérée du portefeuille sur un an glissant se doit d'être inférieure à celle de son indice de référence (Refinitv Eurozone euro only currency) avec un taux de couverture minimum de 70%.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable